



Noyal-sur-Brutz

Bulletin municipal

2026

Rétrospective 2025



► Sommaire

COMMUNE :

- Mot du mairep.1
- Budget.....p.2
- Décisions municipales / PLU.....p.3-6
- Le Bercail.....p.7
- Bénévole (Yves Rialland) / Gilles Portaisp.8

PETITE ENFANCE :

- Asso P'tits Loulous.....p.9
- Ecole Charles Perraultp.10-12
- Savoir rouler / Amicale parents d'élèves.....p.13

MILIEU ASSOCIATIF :

- Bibliothèquep.14
- Comité des fêtes.....p.15
- UNCp.16
- Repas des aînés.....p.17

COM COM :

- SSIADp.18
- France Service.....p.19
- CLIC / Saison culturelle.....p.20
- Patinoire.....p.21
- Transport à la demande / Location vélo.....p.22
- Atlantic Eau.....p.23-24
- Transport scolaire.....p.25

VŒUX DU DEPUTE :p.26

INFOS PRATIQUES :

- Déchetterie 2026 / Collecte de sangp.27
- Carte d'identité ou passeport / Déjections canines.....p.28
- ACPM / Etat Civil.....p.29

► Le Mot du Maire

Le livre de la Vie égraine ses pages inlassablement ; l'année 2025 vient de s'achever dans un contexte pour le moins instable ; les conflits, les crises climatiques, politiques, sociales ont encore fait partie de notre quotidien. Et malgré tout, nous devons rester positifs !

J'ai une pensée affectueuse et respectueuse pour nos amis et nos proches qui sont partis rejoindre les « étoiles » et pour ceux qui sont impactés par la maladie.

L'année 2025 a vu l'acquisition d'une balayeuse, le passage en led dans la classe des maternelles, l'installation d'un compteur électrique extérieur à la salle municipale afin de permettre aux associations de réaliser les différentes animations et l'engagement de l'étude pour l'installation d'un dégrilleur automatique à la station d'épuration afin de répondre aux normes environnementales.

La révision du PLU a commencé en 2021 et arrive enfin à son terme. Le projet de révision générale du PLU est arrêté par le Conseil Municipal depuis le 1er septembre dernier. L'équipe municipale a beaucoup travaillé sur ce projet afin de choisir les meilleures solutions possibles pour la commune en tenant compte de l'insertion de toutes les modifications réglementaires apportées par la loi. L'enquête publique devrait se dérouler sur décembre/janvier ce qui permettrait d'approuver le PLU à la fin du premier trimestre 2026.

L'année 2026 sera une année transitoire, en matière de projets, en raison des élections municipales.

En premier lieu, je souhaite remercier l'ensemble de nos services communaux ; chaque agent municipal, quel que soit son grade ou sa fonction, est important dans le fonctionnement de notre commune.

Je remercie le corps enseignant de notre école qui symbolise l'instruction et le bien-être de nos enfants.

J'adresse mes sincères remerciements aux responsables de nos associations ainsi qu'à nos formidables et indispensables bénévoles.

Ils incarnent les valeurs d'entraide et de solidarité qui font la fierté de notre commune.

Je n'oublie pas nos commerçants, nos agriculteurs, nos artisans et nos industriels qui prennent des risques pour assurer leur développement et leur croissance.

Je remercie aussi très chaleureusement le Conseil Municipal pour leur confiance, leur implication et pour le travail accompli.

Le commerce Le Bercaill est ouvert depuis le 8 novembre, David le gérant sera heureux de vous accueillir dans un cadre convivial.

Le Conseil Municipal et le Personnel communal s'associent à moi, avec cœur, avec passion et avec la foi en notre belle commune, pour vous souhaiter une Bonne et Heureuse année 2026, Santé, Réussite et Bonheur, entourés de tous ceux qui vous aiment et que vous aimez.

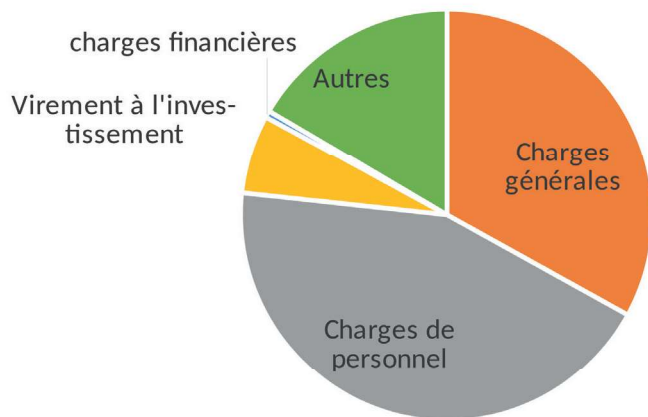
Pour terminer, la municipalité aura le plaisir de vous recevoir, à la cérémonie des vœux, qui se déroulera, le dimanche 11 janvier 2026 à 11 heures, à la salle municipale. Les nouveaux résidents y seront accueillis. Nous comptons sur votre présence.



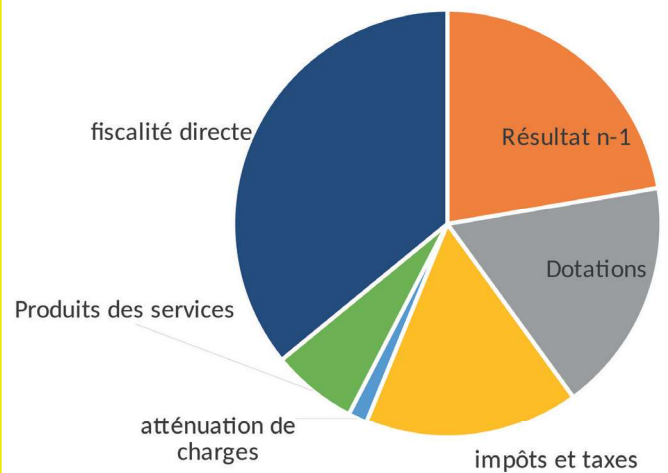
Edith MARGUIN

Budget

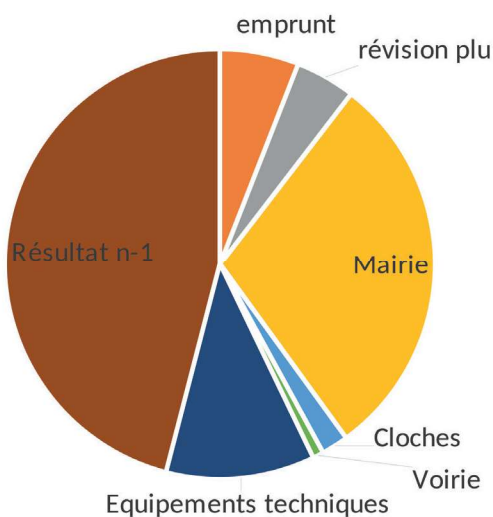
Dépenses de fonctionnement



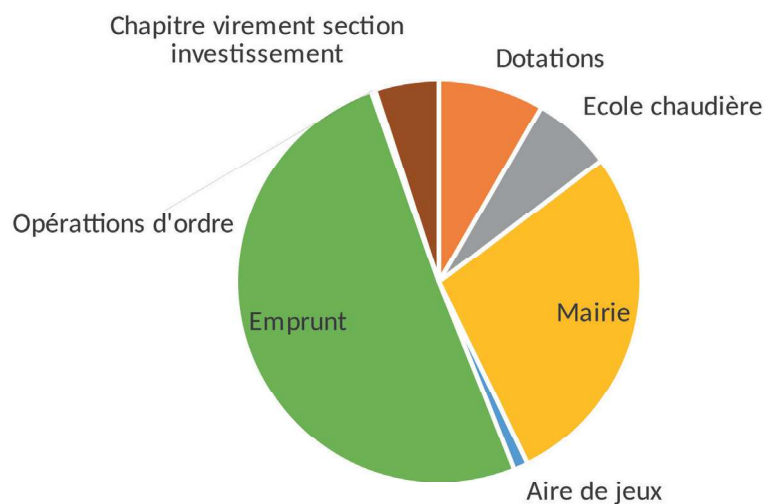
Recettes de fonctionnement



Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



► Décisions municipales

Taux d'imposition 2025

La direction des Services Fiscaux a communiqué les bases de la fiscalité pour 2025

Après les débats lors de la séance du 11 avril dernier, lors de la Commission Finances, il est proposé une augmentation de 2% (minimum) des taux d'imposition, Il est proposé une augmentation des taux d'imposition afin de permettre :

- Le financement des services publics : l'augmentation des taux est nécessaire pour maintenir et améliorer les services publics essentiels tels que l'éducation, la sécurité, la voirie,
- Les Investissements dans les infrastructures** : la nécessité de financer des projets d'infrastructure, comme la rénovation des routes et les équipements publics, l'amélioration des espaces verts, qui bénéficient à l'ensemble de la population.
- L'équilibre budgétaire : l'importance de maintenir un budget équilibré pour éviter des déficits qui pourraient compromettre la santé financière de la commune à long terme.
- L'évolution des coûts : l'augmentation des coûts liée à l'inflation et aux besoins croissants en matière de services, qui justifie une réévaluation des taux d'imposition.

Il est proposé d'augmenter les taux d'imposition à compter de 2025 comme suit :

Taxe foncière bâtie TFB	441 400.00	32.94 %	145 395 €
Taxe foncière non bâtie TFNB	57 400.00	54.46 %	31 258 €
TAXE Habitation TH	8 900.00	14.60 %	1 302 €
TOTAL			177 955 €
Soit une recette supplémentaire			5 183 €

Le conseil municipal, à la majorité 9 voix pour, 1 contre et 1 abstention :

APPROUVE l'augmentation de 3 % des taux d'imposition 2025.

Mise en place de l'obligation de déclaration et de référencement des meublés de tourisme de type airbnb auprès de la Préfecture – 2025_21

Considérant :

- la progression des locations de courte durée sur le territoire communal via des plateformes numériques telles qu'Airbnb, Abritel, Booking, etc. ;
- la volonté de la municipalité de disposer d'un état des lieux précis des meublés de tourisme présents sur la commune ;
- les dispositions du Code du tourisme, notamment l'article L. 324-1-1, imposant la déclaration en mairie de toute mise en location d'un meublé de tourisme ;
- la possibilité pour les communes, même de petite taille, d'encadrer ces pratiques à des fins de suivi, d'information du public et de contrôle par les services de l'État ;
- l'intérêt de transmettre ces données à la Préfecture de la Loire-Atlantique afin de garantir une meilleure transparence et une coopération entre les collectivités et les services de l'État ;

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal** :

DÉCIDE :

Article 1 : D'instaurer sur le territoire de la commune de Noyal-sur-Brutz l'obligation pour tout propriétaire ou gestionnaire de meublé de tourisme de déclarer leur activité auprès de la mairie, conformément aux dispositions de l'article L. 324-1-1 du Code du tourisme.

Article 2 : En l'absence d'un portail en ligne, la déclaration se fera par le biais d'un formulaire papier disponible en mairie, jusqu'à la mise en place d'un système numérique adapté.

Article 3 : Les informations collectées dans le cadre de ces déclarations feront l'objet d'un référencement régulier, dont les données seront transmises à la Préfecture de la Loire-Atlantique à des fins d'information et de suivi.

Article 4 : La présente délibération ne met pas en place de quota, ni de réglementation spécifique supplémentaire, mais pourra être modifiée ultérieurement si la commune décide d'instaurer un encadrement plus strict.

Article 5 : Mme le Maire est chargée de l'exécution de la présente délibération, notamment de sa publication, de son affichage en mairie, et de sa transmission à la Préfecture.

A l'unanimité (Pour : 11 / Contre : 0 / Abstentions : 0)

Services techniques Acquisition balayeuse

Réf : 2025__36

- Afin d'optimiser les coûts de fonctionnement de la commune
- Vu la gestion de la commune sans pesticide
- Vu l'unique agent pour l'entretien de la commune.

Madame le Maire et le 1^{er} adjoint expliquent le fonctionnement de la balayeuse Kersten de type HKM 15040 m 150X40 CM

La Balayeuse Portée Arrière HKM 40 est une solution robuste et efficace pour l'entretien des surfaces extérieures. Conçue pour être portée à l'arrière d'un tracteur ou d'un véhicule utilitaire, cette balayeuse est idéale pour les professionnels des collectivités qui ont besoin de maintenir des surfaces propres et dégagées, même dans des environnements exigeants.

Grâce à son système de balayage à haute performance, la HKM 40 permet de ramasser rapidement les débris, la poussière, les feuilles mortes, et même les petits gravats. Ses caractéristiques techniques avancées et sa construction solide garantissent un usage prolongé, avec un minimum d'entretien.

Avantages Balayeuse portée Arrière HKM 40 :

- **Efficacité et gain de temps** : Grâce à sa grande capacité et son système de balayage à haute vitesse, la HKM 40 vous permet de nettoyer de grandes surfaces en un temps record.
- **Polyvalence** : Adaptée à différents types de surfaces, cette balayeuse est idéale pour le nettoyage des parkings, des allées, des fermes, des zones industrielles ou encore des chantiers de construction.
- **Entretien minimal** : Conçue pour durer, la HKM 40 nécessite peu d'entretien grâce à ses matériaux de qualité et à son système de brosses durables.
- **Facilité d'utilisation** : L'attelage et les réglages simplifiés permettent une mise en œuvre rapide et un usage intuitif.

Utilisations recommandées :

- **Collectivités et municipalités** : Pour l'entretien des voiries, des trottoirs, et des espaces publics.

Le devis proposé est de : 6125 € HT soit 7 350 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- De valider l'acquisition de la balayeuse avec l'entreprise Rennes motoculture pour le montant fixé ci-dessus,
- Dit que les crédits sont inscrits au budget 2025 et vont permettre de gérer en régie et de ne pas solliciter d'entreprises extérieures.
- Autorise Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

A l'unanimité (Pour : 11 / Contre : 0 / Abstentions : 0)

proposition d'augmenter à la majorité les tarifs comme décrit ci-dessus, 7 pour 4.50 €, 3 pour 4.45 € et 2 pour 4.41 €

DÉCIDE que les tarifs ci-dessus seront appliqués dès le 1er Septembre 2025.

DÉCIDE que le tarif majoré de 5€ pour tout repas consommés sans réservation préalable reste inchangé.

A la majorité

Tarifs cantine 2025 2026

Réf : 2025_52

- Compte tenu du résultat de budget de la commune 2025,
 - Compte tenu du cout de l'augmentation de l'électricité, de l'eau, du chauffage et des taxes
- Madame le Maire présente les tarifs de l'année précédente et la proposition pour l'année 2025-2026.

PERISCOLAIRE	2024/2025	2025/2026 - Proposition
Tranche 1 : < 400€	1,03 €	1.10 €
Tranche 2 : entre 400 et 650€	1.20 €	1.29 €
Tranche 3 : entre 651 et 950€	1.32 €	1.40 €
Tranche 4 : entre 951 et 1250€	1.43 €	1.43 €
Tranche 5 : > 1250€	1.60 €	1.60 €
DÉCIDE que les tarifs de la cantine seront les suivants :		
CANTINE	2024/2025	2025/2026 - Proposition
Enfants	4.33 €	4.50 €
Adultes	6.80 €	6.80 €

Ecole Charles Perrault : Projet de plantation d'un arbre dans la cour de l'école

Réf : 2025_63

- Vu les différents échanges du Conseil Municipal, il avait été décidé de ne pas mettre d'arbre dans la cour de l'école,

Intervention des parents d'élèves

Il a été décidé la mise en place d'un groupe de travail pour l'aménagement extérieur de la cour avec des parents d'élèves et certains conseillers municipaux.

Création d'un nettoyeur haute pression

Dans une démarche d'optimisation des dépenses communales, la commune s'est dotée d'un nettoyeur haute pression conçu en interne. Cet équipement permettra d'assurer le nettoyage des trottoirs et du matériel communal sans avoir recours à la location ponctuelle.

La municipalité adresse ses sincères remerciements à l'ensemble des personnes ayant contribué à ce projet, tant pour le temps consacré que pour les dons de matériaux qui ont rendu cette réalisation possible.



Aire de jeux : du nouveau

L'aire de jeux va prochainement être équipée de deux bancs et d'une table de pique-nique. Des dalles ont été réalisées afin d'accueillir ces nouveaux aménagements.

La table a été conçue par les services techniques conformément aux normes en vigueur, permettant ainsi aux familles de profiter d'un espace convivial et accessible.



À qui s'adresser pour vos demandes ?

Pour assurer un bon fonctionnement des services communaux, la mairie est le point d'entrée pour toutes vos questions, remarques ou signalements concernant la commune.

Une fois votre demande reçue en mairie, elle est enregistrée puis transmise à l'agent ou au service concerné. Cela permet un meilleur suivi, une réponse adaptée et une intervention organisée.

Les agents techniques, quant à eux, interviennent sur le terrain pour réaliser les travaux et l'entretien des équipements communaux. Les solliciter directement pendant leur activité peut compliquer leur organisation et retarder certaines missions.

En vous adressant à la mairie, vous contribuez au respect du travail de chacun et à une gestion plus efficace des services.

La municipalité vous remercie pour votre compréhension et votre participation à la vie communale.

Carte de déchetterie

Voici le lien pour la demande de badge : <https://www.cc-chateaubriant-derval.fr/agir-pour-l'environnement/dechetteries/dechetterie-de-chateaubriant/>

Il faut cliquer sur le lien : « Je remplis en ligne ma demande de carte de déchetterie ».

Si vous avez besoin, vous pouvez venir avec votre justificatif de domicile. La demande sera faite en ligne et vous recevrez votre carte de déchetterie par voie postale.

Noyal-sur-Brutz termine son Plan Local d'Urbanisme

Le 1^{er} septembre 2025, le Conseil municipal de Noyal-sur-Brutz a arrêté le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU). Cela signifie que le conseil a validé une version du projet de PLU qui servira de référence pour la suite de la démarche. Cette étape marque l'entrée dans la phase administrative, préalable à la future approbation du document.

Depuis le 1^{er} septembre, le projet a été transmis aux Personnes Publiques Associées (PPA) : services de l'État, Département de Loire-Atlantique, Communauté de Communes Chateaubriant-Derval, Chambre d'Agriculture, Chambre de Commerce et d'Industrie, Communes voisines, etc... Ces structures sont actuellement consultées afin d'analyser le PLU en lien avec les réglementations en vigueur, émettre des avis techniques et de proposer des améliorations.

L'étape suivante sera l'enquête publique, qui se déroulera prochainement. Cette enquête permet à tous les habitants de prendre connaissance du projet de PLU, de poser des questions et surtout d'exprimer leurs observations. Un commissaire enquêteur indépendant vient d'être nommé par le tribunal administratif pour recueillir ces contributions, et transmettre ses conclusions. Cette étape constitue un moment essentiel de concertation : elle permet aux habitants de consulter le projet et de faire part de ses observations, avant l'adoption définitive du PLU et son entrée en vigueur.

À l'issue de cette enquête, le PLU pourra être ajusté si nécessaire, pour prendre en compte les avis des personnes publiques associées, les conclusions du commissaire enquêteur, et vos retours, avant sa validation définitive par le Conseil municipal.

Le commissaire enquêteur assurera plusieurs permanences durant lesquelles il recevra le public en mairie :

Lundi 22 décembre 2025 de 9h à 12h,

Lundi 5 janvier 2026 de 9h à 12h,

Jeudi 8 janvier 2026 de 14h à 17h,

Lundi 12 janvier 2026 de 9h à 12h,

Jeudi 22 janvier 2026 de 14h à 17h.

► NOUVEAU à Noyal-sur-Brutz

Madame Le Maire et ses conseillers sont heureux de la réouverture de l'unique Commerce « **Le Bercail** »

Bienvenue à David Houget, nous lui souhaitons une pleine réussite dans son activité, mais celle-ci ne tient pas qu'à lui, nous comptons donc sur toute la population de Noyal-sur-Brutz et les alentours pour l'aider à pérenniser son projet.

Activités : Bar Tabac, Epicerie : Produits du quotidien, Produits Locaux (légumes de saison, viandes et volailles etc...) Dépôt de pain (sur commande uniquement de la Boulangerie Leroux de Martigné-Ferchaud, livraison vers 8h30) Snacking Midi et Soir la semaine. Pizza du vendredi au dimanche (à partir de 8€). Retrait d'espèces toutes Banques.

À venir : la FDJ, la Poste, Point relais colis.

HORAIRES :

Lundi : 16h – 21h

Du Mardi au Vendredi : 9h – 14h / 16h – 21h

Samedi : 9h – 14h / 16h – 22h

Dimanche : 9h – 14h



Bonjour,

Heureux gérant du Bercail votre bar tabac et commerce multiservices, je vous propose :

Bar pour vous réchauffer l'hiver autour d'une bonne boisson chaude et une boisson bien fraîche l'été pour ne pas avoir trop chaud.

L'épicerie vous donnera des idées pour de bons petits plats et si vous souhaitez vous faire un petit plaisir, le snack est ouvert tous les jours d'ouverture du bar.

Pizza le weekend.

Un dépôt de pain (sur commande) et un retrait d'espèce sont à votre disposition.

Je suis à votre disposition pour toutes informations et suggestions.

Je vous souhaite mes meilleurs vœux pour l'année 2026.

A bientôt

David

Stagiaire – Yves Rialland

La commune de Noyal-sur-Brutz adresse ses sincères remerciements à Yves Rialland pour son engagement dans l'entretien des espaces verts. Arrivé pour un stage de trois semaines en septembre 2024 au sein des services techniques dans le cadre de sa formation Fo Dé Ouest, Yves a souhaité poursuivre son apprentissage auprès de Damien Halbert, responsable des services techniques. Son implication et sa motivation sont vivement appréciées.



La passion de génération en génération

Gilles Portais, une vie consacrée au cheval de trait breton

Gilles Portais est éleveur de chevaux de trait breton à Noyal-sur-Brutz. L'héritage se transmet depuis plusieurs générations dans sa famille, mais la profession se fait rare. De fêtes en concours, il se bat pour faire perdurer cette race qu'il chérit tant.

Voilà maintenant trois générations que la famille Portais originaire de Noyal-sur-Brutz œuvre pour la pérennité de la race du cheval de trait breton. Gilles, sur les pas de son grand-père, puis en complicité avec son papa Henri, a consacré sa vie et continue ; de travailler la génétique de la race, travail de longue haleine ! pour un passionné qui ne manque pas de témérité ! Toujours prêt à aider éleveurs et autres dans la voie de l'élevage. il ne se lasse jamais.

Jalonné de succès, son parcours l'a souvent conduit à remporter prix, coupes, médailles et autres trophées, dans les concours locaux, départementaux ou nationaux.

L'attelage fait également partie de son amour pour ses chevaux

Bon nombre se réjouissent d'écouter et de suivre ses conseils ; il aime partager son expérience. c'est un homme de cheval et d'amour des animaux toutes races confondues.

Il apprécie ceux qui partagent son désir d'aller de l'avant et de réussir avec les animaux mettant toujours en avant la confiance, la volonté, la persévérance et la ténacité.

Son rapport avec le monde animal lui donne une place privilégiée auprès de celui-ci c'est en même temps sa récompense et ses petits moments de bonheur.

Plutôt discret, il ne cherche pas les éloges ; il œuvre simplement avec détermination.

Depuis quinze années Françoise sa compagne, l'aide et le supplée dans les prestations de concours modèles et allures ainsi que dans celles d'attelage.

Nous sommes heureux et fiers de le compter parmi nos concitoyens.

Souhaitons que les pas de ses chevaux raisonnent encore longtemps dans les rues de notre village.



Petite enfance et scolarité

► L'association des P'tits loulous

L'association des p'tits loulous de Noyal vous souhaite une excellente Année 2026.

Celle-ci est composée uniquement d'assistantes maternelles et des enfants en garde.

Nos rencontres sont le mardi en périodes scolaires, notre local (ancienne bibliothèque) fait toujours le bonheur des petits comme des grands ; nous y jouons, bricolons...les intervenantes de RPE viennent également animer des ateliers comme la musique etc....

Anne Marie de la ludothèque de Chateaubriant vient au sein de l'association quelques jeudi dans l'année avec ses propres jouets ; comme la séances lumière qui a été très apprécié. Nous participons également aux échappées du RPE qui se déroule en générale à l'extérieur sur le terrain de sport. Nous avons également tout petits je lis une fois par mois avec Christine et les bénévoles de la bibliothèque.

En juin nous sommes allés visiter la ferme de la Brutz, les enfants ont eu la chance de découvrir les ânes, poneys, chèvres.... de Aurélie. Ils ont eu l'opportunité d'une balade à dos de poney.

Nous tenons à remercier la commune et toutes les personnes pour l'aide du bon fonctionnement de notre association.

Gisele saulnier (présidente)
Delphine Chouannièr (trésorière)
Jenifer Emeriau (secrétaire)
Et nos P'tits Loulous



► Ecole publique Charles Perrault

APPEL aux parents des enfants nés en 2023 et 2024

Prenez contact **dès maintenant** avec l'école ou la mairie afin d'assurer une place à votre enfant dans notre école et d'aider la commune à conserver ses quatre classes. Cette année encore, l'école risque d'être visée par une fermeture de classe dont personne ne veut. Pour éviter cela, il faut des inscriptions d'enfants. Merci d'avance pour votre réactivité.



N'hésitez pas à venir visiter l'école ou poser des questions. Cela ne vous engage à rien.

Pour contacter l'école

Portail numérique public :
<https://ecoleprimairecharlesperrault-noyalsurbrutz.e-primo.fr/ecole/contact/>
Tél. 02 40 81 05 09
Courriel : ce.0440733h@ac-nantes.fr

Pour contacter la mairie

Tél. 02 40 81 16 23
Courriel : mairie@noyalsurbrutz.fr



Les temps forts de l'année 2024-2025

- Un projet théâtre initié par la COM-COM pour la classe de CE
- Le 100^{ème} jour de classe fêté du CP au CM2 grâce à des ateliers imaginés et gérés par les CM.
- Le passage du père Noël
- Le spectacle PLOUF pour les maternelles/CP avec les enfants de l'association Les P'tits Loulous
- Les rencontres sportives du GESPAC et la fête des GESPACOLADES pour toutes les classes
- Le carnaval
- Une journée à Angers pour toute l'école en mai avec des ateliers musique à la Galerie Sonore
- Le dernier jour des CM2 avant leur départ au collège
- La fête de l'école
- Et surtout une belle année partagée avec la chorale des adultes. Le concert en juin dans l'église de Noyal fut un moment fort pour toutes et tous. Encore merci pour ce très bon moment !

Petite enfance et scolarité



L'équipe 2025-2026

- Classe de TPS-PS-MS : Pauline Lehis secondée par Paula Gagneux (ATSEM)
- Classe de GS-CP et direction : Roxane Zerrouki
- Classe de CE : Betty Alusse
- Classe de CM : Anaëlle Grain

Annaëlle Rabal complète le service des quatre enseignantes, une journée par classe chaque semaine. Et enfin les AESH Sylvie Bodinier, Enjy Verlac et Anaïs Lopez qui accompagnent les élèves à besoin spécifiques.



Les projets 2025-2026

CHARLES PERRAULT FAIT SON CIRQUE



Le cirque sera le fil rouge de cette année : arts visuels, musique avec le Conservatoire, spectacles, musée, histoires, intervention d'une compagnie circassienne...

Les élèves vont participer à une douzaine d'ateliers cirque à l'école avec l'intervention d'un artiste : équilibre, assiettes chinoises, jonglage, pédalgo etc...

A mi-parcours, ils feront découvrir ces activités à leurs parents.

Viendra ensuite le temps de la création : chacun selon ses capacités préparera un numéro pendant plusieurs semaines.

Et enfin,

**Rendez-vous à la fête de l'école
le dimanche 28 juin 2026
pour découvrir le spectacle !**

En attendant d'avoir le plaisir de vous voir,

Toute l'équipe enseignante vous souhaite une très bonne année 2026.

Roxane ZERROUKI, Directrice
Pour l'équipe enseignante



Petite enfance et scolarité

► Ecole publique Charles Perrault



Petite enfance et scolarité

► Les scolaires formés au « Savoir Rouler à Vélo » _____

Depuis le mois de septembre, la Communauté de Communes assure l'encadrement des séances « Savoir Rouler à Vélo » à destination des scolaires en cycle 3 (CM1-CM2). Cette action financée par l'intercommunalité, confiée à un éducateur de la collectivité, permettra aux 45 écoles primaires du territoire de bénéficier tous les ans de ce dispositif national. L'objectif ? Rendre les enfants autonomes à vélo avant leur entrée au collège.

Cette formation de 10 heures est constituée de trois blocs :

- savoir pédaler (observer le comportement des élèves à vélo dans un milieu fermé),
- savoir circuler (partie théorique dédiée à la sécurité routière et à l'apprentissage des panneaux),
- savoir rouler (mise en situation sur route).



Grâce à ce dispositif, les élèves ont ainsi acquis, à leur entrée au collège, les apprentissages nécessaires pour une réelle autonomie à vélo.

► L'Amicale des Parents d'élèves _____



Composition de l'Amicale 2025-2026 :

Présidente : Estelle Mahé (enfants en CE1 et CM2)
Présidente adjointe : Susie Clavier (enfants en GS et CE2)
Trésorière : Houda El Mouharrar (enfant en CE2)
Trésorière adjointe : Marilyne Yolaine (enfant en CM1)
Secrétaire : Samuel Trohel (enfants en GS et CE1)
Secrétaire adjointe : Elodie Foulgoc (enfant en GS)
Membres : Bernadette Barbé (enfant en MS), Maxime Dupas (enfant en CE2), Darène Soulet (enfant en GS)

L'Amicale des parents d'élèves a pour but de favoriser le bien-être et le bien-vivre des enfants de l'école. L'association est constituée de parents d'élèves bénévoles.

Les principales actions de l'Amicale :

- Vente de produits divers (brioches, saucissons...)
- Vente de ticket (tombola, bourriche)
- Organisation d'événements : fête de Noël, fête de l'école...

- Collecte de papiers (catalogues, magazines, prospectus, enveloppes etc.). Pour se faire, des bacs containers marqués du logo de l'Amicale sont à disposition à l'entrée de l'école.

Nous comptons sur votre participation !

Les fonds collectés permettent ensuite de participer financièrement aux activités de l'école, et ainsi diminuer la contribution demandée aux parents :

- La sortie de fin d'année scolaire
- Les sorties (cinéma, spectacles etc.)
- Les abonnements

Cette année, l'Amicale finance en partie le projet cirque auquel toutes les classes de l'école participent !

Nous espérons vous voir nombreuses et nombreux lors des manifestations de l'association !

*Amicalement,
Les membres de l'Amicale*

contact : amicaledenoyal@gmail.com

BIBLIOTHÈQUE

MARDI 15H-17H30 & SAMEDI 10H-12H

A votre disposition, gratuitement, des romans, BD, albums, documentaires, DVD, CD...

Une navette entre les 25 autres bibliothèques intercommunales permet en outre d'acheminer les livres que vous réserverez sur le site:

<https://mediatheques.cc-chateaubriant-derval.fr/accueil/>

Une boîte à livres facilite le retour de vos emprunts.

Vous pouvez aussi passer juste pour partager un café !

A très vite !

Et pour vous accueillir
une équipe de bénévoles
sympathiques !

Colette, Elisabeth, Annie,
Christiane, Edith, Marie-Annick,
Marylène, Christine, Geneviève,
Gilles Dominique et Chloé
(professionnelle CCCD)

TOUT AU LONG DE L'ANNÉE DES ANIMATIONS...



COMITÉ DES FÊTES DE NOYAL-SUR-BRUTZ PROGRAMME 2026

• **RANDONNÉE
DE LA BRUTZ
VTT ET PEDESTRES**

12 Avril

**SOIRÉE
MOULES-FRITES
FÊTE DE LA MUSIQUE**

20 Juin

MEMBRES DU BUREAU

Président – Kevin LORÉE

Vice-Président – Antoine
GUERRIAU

Trésorière – Sophie GUERRIAU

Vice-Trésorière - Camille
MALEZIEUX

Secrétaire – Julie LORÉE

Locations

Stands et barnum :

- 12/6m150€*
- 6/3m.....15€ commune et 25€ hors commune
- 3/3m..... 10 € commune et 15€ hors commune

Autres :

- Tables et bancs..... 1€ commune et 2€ hors commune
- Barbecue.....35€*
- Friteuse..... 30€
- Percolateur..... 10€
- Crêpière..... 25€
- Néons..... 5€

** avec caution*

CDF.noyal@gmail.com - 06 83 54 52 05

UNC Mémoire



Le 19 décembre 2024, Maurice Paillusson nous a quitté.

Il a été trésorier de l'association pendant de nombreuses années. Soucieux de voir perdurer l'association, il voulait avec Louis, Robert, Bernard, et André, ouvrir les portes aux plus jeunes afin de perpétuer le

souvenir des tragédies.

Le 8 novembre 2025, Bernard Lamarthe s'est éteint.

Il a été président de l'UNC puis, à la création de l'UNC Mémoire, il a été nommé Président d'Honneur. Il relatait souvent ses années passées au combat, il ne voulait pas que cette triste période tombe dans l'oubli.

Claude, Didier, et Alain ont représenté Noyal à la commémoration du 80ème anniversaire de la tragédie de la Brosse à St Viaud.

A cette occasion, Mr le maire de St Viaud Mr Roch Cheraud a remis la médaille de la ville au président Claude Margat. Elle est désormais dans notre commune, dans le bureau de Mme le maire avec les documents relatant les circonstances de la tragédie.



C'est à St Viaud que se déroula le dernier fait de guerre sur le sol français.

La petite fille d'André Désouteaux (décédé le 26/04/23) a retracé son courage et son humilité. Le 10 juin 1944, il

fût rescapé des martyrs d'Oradour sur Glane où 18 membres de sa famille périrent. Le 12 mai 1945 à St Viaud, alors que des jeunes soldats du FFI Limousin encadrent les soldats allemands dans la grange où sont entassés les munitions, celles-ci explosent ; 5 jeunes du FFI et 2 postiers y laissèrent leur vie. André Désouteaux décida d'interdire aux résistants d'ouvrir le feu sur les prisonniers allemands et leur laisser la vie sauve.

Le 18 octobre 2025, les membres de l'UNC Mémoire ont organisé une soirée « plats à emporter », ce fût une réussite. Ils vous remercient de l'accueil que vous leur avez réservé et s'excusent auprès de Noyalais qui n'ont pas été sollicités. Ils souhaitent retenter l'expérience en 2026.



COMPOSITION DU BUREAU

Président	Claude Margat
Vice-Présidente	Edith Marguin
Secrétaire	Didier Mignot
Secrétaire Adjointe	Dominique Guillot
Trésorière	Michelle Gilbert
Trésorier Adjoint	Yves Hué
Porte-Drapeaux	Louis Colin et Alain Mignot
Remplaçant	Ludovic Marsollier



Associations

Repas des Aînés

Le repas des Aînés de la Commune a eu lieu le 11 novembre juste après les commémorations

Une fois encore, nous nous sommes régalés et avons passé un agréable moment.

Nous remercions les conseillers municipaux pour le service et la décoration de la salle, ainsi que le traiteur « les Deux Chefs» et la boulangerie pâtisserie « Ma Boulangerie MB » de Châteaubriant pour ce repas apprécié de tous.



SSIAD

LE SSIAD DE GUÉMENÉ-PENFAO – SION-LES-MINES ÉVOLUE : VERS UN NOUVEAU SERVICE AUTONOMIE À DOMICILE AIDE ET SOINS

Le SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile) de Guéméné-Penfao – Sion-les-Mines vit une transformation importante dans le cadre de la réforme nationale des services d'aide et de soins à domicile.



Contactez-nous



02 40 28 94 37



accueil.ssiad@lesoinchezsoi.fr

Une nouvelle organisation pour 2026

La réforme impose à chaque SSIAD de s'associer à un service d'aide et d'accompagnement à domicile d'ici 2026.

Pour répondre à cette obligation et préparer l'avenir, le SSIAD a choisi de se rapprocher de Proxim'Services, déjà présent sur le territoire de Guéméné-Penfao.

Afin de consolider son avenir et de préserver la convention collective de ses soignants, l'association s'est associée à la Fondation Saint-Hélier pour construire, avec Proxim'Services, le futur :

👉 Service Autonomie à Domicile – Aide et Soins.

Qui est la Fondation Saint-Hélier ?

Reconnue d'utilité publique, implantée à Rennes et Redon, la Fondation Saint-Hélier est spécialisée dans la rééducation, la réadaptation et l'accompagnement à domicile. Son expertise vient renforcer la qualité de la prise en charge et améliorer la coordination entre les professionnels de santé et d'aide à domicile.

Quels bénéfices pour les habitants ?

- ✓ Des démarches administratives simplifiées grâce à un interlocuteur unique,
 - ✓ Une meilleure coordination entre l'aide et les soins,
 - ✓ Une qualité de prise en charge renforcée par l'expertise de la Fondation Saint-Hélier.
- Notre ambition reste la même : vous accompagner au quotidien avec attention, proximité et bienveillance.

De nouveaux services à venir

Ce rapprochement ne se limite pas à la réforme. Progressivement, de nouveaux services médicaux seront développés sur le territoire, tels que :

- des consultations dédiées au handicap,
- de l'hospitalisation à domicile de rééducation, en lien avec l'Hospitalisation à domicile de Nantes et de la région,
- une expertise médicale en téléconsultation pour les plaies.

France Services

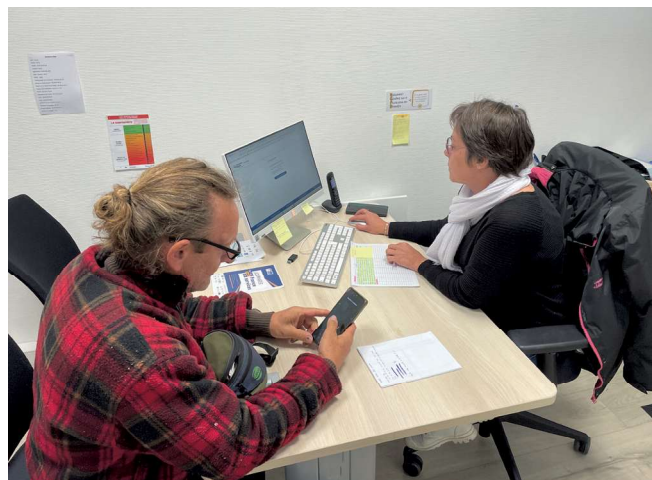
France Services accompagne les habitants dans leurs démarches administratives

Les habitants peuvent solliciter la France Services s'ils ont besoin d'aide dans leurs démarches administratives. Deux structures existent sur le territoire intercommunal, l'une à Derval et l'autre à Châteaubriant. Les agents interviennent sur de nombreuses demandes : remplir en ligne sa déclaration d'impôts, préparer son dossier de retraite, faire une demande de revenu de solidarité active (RSA) ou de prime d'activité, effectuer une démarche en lien avec la CPAM, créer et gérer un espace personnel (Améli, France Travail, France Rénov...) ou encore réaliser une démarche via France Titres (carte d'identité, carte grise...).

12 opérateurs nationaux

Les conseillers de France Services sont en lien direct avec les différents opérateurs : CAF, CPAM, DGFIP, URSSAF, CARSAT, MSA, France Travail, France Titres (ANTS), La Poste, Point Justice, ANAH et le Ministère de la Transition Écologique. Ce maillage permet d'accompagner les usagers dans leurs différentes démarches avec une prise en charge globale et personnalisée.

Un espace numérique en libre accès permet également aux usagers de consulter leurs courriels, de créer un CV ou de chercher un emploi, avec l'appui des conseillers si nécessaire.



France Services à Derval

14 rue de la Garlais

44590 Derval

02 40 81 82 26

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

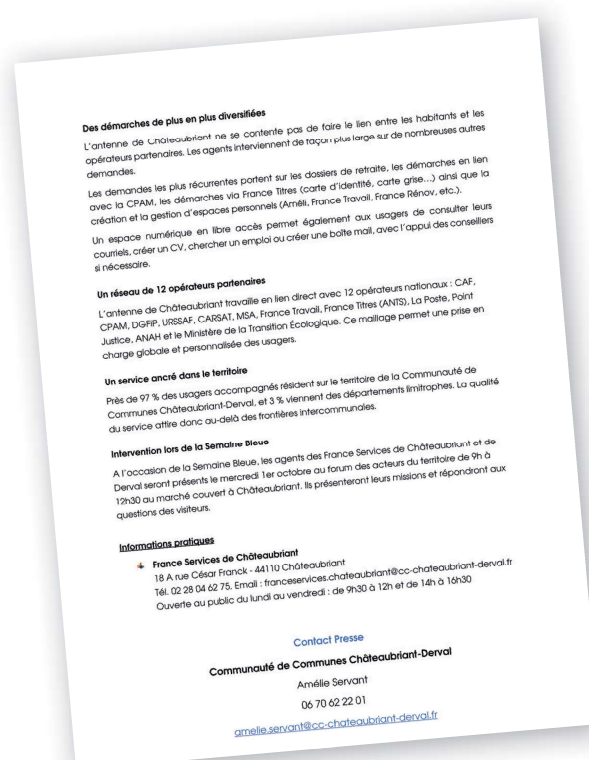
France Services à Châteaubriant

18 Rue César Franck

44110 Châteaubriant

02 28 04 62 75

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30



CLIC

Le CLIC du Pays de Châteaubriant est un Centre Local d'Information et de Coordination.

❖ Le CLIC intervient **auprès des personnes âgées de plus de 60 ans.**

Les missions :

- Informer sur les droits, les prestations et les services,
- Réaliser des évaluations des besoins à domicile afin d'apporter une réponse adaptée à la situation, assurer l'accompagnement, la coordination et le suivi (maintien à domicile, hébergement, aides financières, etc...).

❖ Le CLIC intervient également **auprès des personnes en situation de handicap sans condition d'âge.**

Elle a pour mission :

- Informer et conseiller sur les droits, les services,
- Aider à compléter les dossiers de demande auprès de la MDPH.



Le CLIC intervient sur la Communauté de Communes de Châteaubriant-Derval et la Communauté de Communes de Nozay.

L'accueil est personnalisé et gratuit, sur rendez-vous.

L'équipe du CLIC se tient à votre disposition.

N'hésitez pas à nous contacter :

CLIC du Pays de Châteaubriant

10A rue d'Ancenis

44110 CHATEAUBRIANT

Tél : 02.28.04.05.85

Mail : clicdupaysdechateaubriant@wanadoo.fr

Saison Culturelle intercommunale : des spectacles pour tous les publics !

La nouvelle Saison Culturelle intercommunale propose plus d'une vingtaine d'événements gratuits et ouverts à tous dans de nombreuses communes du territoire !

Après Sion-les-Mines et Ruffigné en septembre, puis Derval, Erbray et Juigné-les-Moutiers en novembre et décembre, la programmation se poursuit jusqu'à fin mai à Marsac-sur-Don, Jans, Mouais, La Meilleraye-de-Bretagne, Rougé, Issé, la Chapelle-Glain et Grand-Auverné.



Une programmation variée

Les rendez-vous proposés dans le cadre de la Saison Culturelle sont variés et invitent à la découverte artistique : danse, musique classique, cirque, théâtre, ensembles vocaux, arts visuels, littérature... La programmation comprend également des spectacles dédiés au jeune public, le vendredi en fin d'après-midi.

L'art et la culture pour tous

Comme la précédente, cette saison culturelle s'inscrit dans le Projet Culturel de Territoire. Celui-ci prévoit notamment d'intensifier la présence d'artistes sur le territoire et de diversifier les possibilités d'Éducation Artistique et Culturelle (Expositions et ateliers dans le cadre notamment des Parcours d'Art, spectacles tous publics tout au long de l'année, résidences d'artistes, visites de scolaires dans les Médiathèques et bibliothèques...). Dans ce cadre, plus de 3 000 élèves de 37 écoles du territoire bénéficient chaque année d'interventions musicales en milieu scolaire. L'engagement de la Communauté de Communes en faveur de l'Éducation Artistique et Culturelle a d'ailleurs été récompensé par l'obtention du label 100% EAC.

Retrouvez les rendez-vous de la Saison 2025-2026



La patinoire

Chaussez vos patins jusqu'au dimanche 4 janvier !

La patinoire intercommunale est installée place Ernest Bréant à Châteaubriant depuis le vendredi 28 novembre et elle **accueille le public jusqu'au dimanche 4 janvier**. L'an passé, près de 600 visiteurs par jour s'y sont rendus.



Afin que les jeunes enfants puissent profiter au mieux de cet équipement en s'adonnant aux joies de la glisse en toute sécurité, des **créneaux parents-enfants** sont spécialement

prévus. Ils ont lieu **de 9h à 12h30 les mercredi, samedi et dimanche en période scolaire et tous les matins pendant les vacances**. L'accès est **gratuit pour le parent accompagnateur**.

Pour bien commencer les vacances de Noël, un spectacle sur glace gratuit est prévu le **samedi 20 décembre à 15h30 et à 20h30**. « *Le Noël express !* » est un voyage givré, joyeux et plein de surprises où les patins racontent une histoire... sans dire un mot.

La Communauté de Communes propose aussi aux écoles du territoire de bénéficier de créneaux patinoire. Le coût du transport est pris en charge par l'intercommunalité à l'instar des déplacements des scolaires dans les espaces aquatiques intercommunaux, pour l'apprentissage et le perfectionnement de la natation.



Informations pratiques :

Accès à la patinoire et location de patins : 2€ pour les moins de 18 ans, étudiants et demandeurs d'emploi ; 4€ pour les adultes. À noter que les tarifs d'accès à la patinoire n'ont pas augmenté depuis 2005. Retrouvez les horaires sur le site de la communauté de communes :

<https://www.cc-chateaubriant-derval.fr/sortir-decouvrir-et-pratiquer/sports-et-loisirs/patinoire/>



► Transport à la demande

Pour se déplacer, pensez au Transport à la demande !

Vous devez vous rendre à un rendez-vous médical, un entretien d'embauche, une formation ? Vous avez un train à prendre ou tout simplement envie d'aller à la piscine et vous n'avez pas le permis de conduire ou pas de véhicule à disposition ? Le Transport à la demande est une solution facile ! Il permet d'effectuer des déplacements au sein des 26 communes du territoire. Il assure également la desserte du centre hospitalier de Châteaubriant et ses sites à Nozay et Pouancé.

Informations pratiques :

- Une inscription simplifiée et gratuite lors de la première réservation en appelant la Maison de la Mobilité au 02 40 07 54 71,
- Un fonctionnement **du lundi au vendredi** hors jours fériés,
- Un aller-retour par jour avec liberté du choix de l'heure entre 7h à 19h sur réservation la veille avant 16h (une heure au minimum sur le lieu de destination),
- Une amplitude horaire étendue au-delà de 7h à 19h pour les correspondances avec les trains et les cars,
- Une confirmation SMS avec rappel la veille et une heure avant le rendez-vous.

Si vous avez 70 ans et plus ou si vous êtes une Personne à Mobilité Réduite, le véhicule viendra vous



prendre à votre domicile pour vous emmener au lieu de votre choix. Si vous avez moins de 70 ans, le véhicule viendra vous chercher et vous redéposer à l'un des 115 points d'arrêt de votre choix. Si le déplacement concerne un enfant de 6 à 9 ans, le responsable légal doit remplir une décharge parentale. Les enfants de 0 à 5 ans doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte.

Pour consulter la liste des points d'arrêt ou télécharger la décharge parentale, consulter le site de la Communauté de Communes : <https://www.cc-chateaubriant-derval.fr/vivre-habiter/se-deplacer/transport-a-la-demande-tad/>

Le ticket peut être acheté directement dans le véhicule au tarif de 2,90 € (carnet de 10 tickets : 24 €).

► Location longue durée d'un vélo à assistance électrique



Vous avez envie de vous mettre au vélo électrique ? Vous rêvez de faire de longues balades à deux roues sans pour autant vous épuiser ? La Communauté de Communes vous propose de louer un vélo à assistance électrique

pour une longue durée : une semaine, deux semaines, un mois ou même un trimestre !

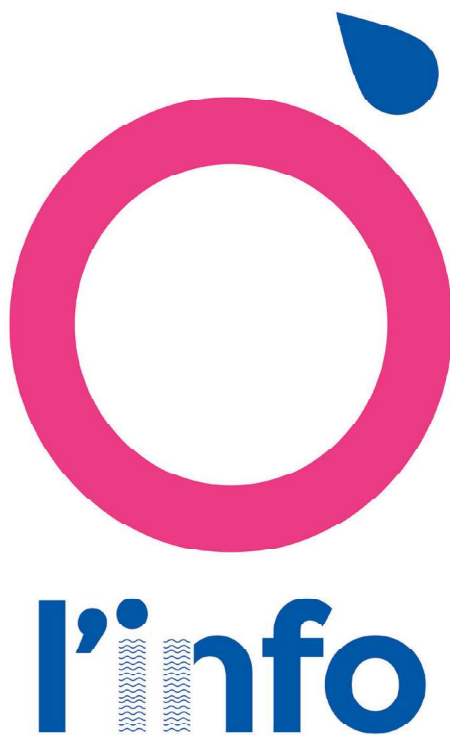
Il est possible d'emprunter un vélo dans chacune des 25 mairies de l'intercommunalité et à Châteaubriant, à la Maison de la Mobilité située à la Gare. Après avoir vérifié la disponibilité d'un vélo dans votre mairie, vous devrez vous présenter avec les documents suivants :

- Une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, livret de famille, permis de conduire, titre de séjour),
- Un justificatif de domicile,
- Une attestation de responsabilité civile ,
- Un relevé d'identité bancaire (le paiement s'effectue par mandat de prélèvement).

Les vélos sont équipés d'une batterie d'une autonomie de 75 km, d'un panier renforcé, de deux sacoches imperméables, d'un antivol et d'une pompe manuelle.

Tarifs :

- Gratuit les 15 premiers jours pour tout nouvel usager
- 10 € pour 1 semaine
- 15 € pour 2 semaines
- 25 € pour 1 mois
- 70 € pour 1 trimestre



LA LETTRE D'INFO DES TERRITOIRES D'ATLANTIC'EAU

23 **atlantic'eau**
service public de l'eau potable

O l'info N°23 • Octobre 2025 • Directeur de la publication : Frédéric MILLET • Rédaction : atlantic'eau • Conception : Liner Communication • Réalisation : Second Regard • Tirage : 650 exemplaires • Impression : Imprimerie La Contemporaine • Retrouvez toutes les lettres d'informations sur notre site, rubrique Espace documentaire : www.atlantic-eau.fr

ELLE EN PARLE



Edith MARGUIN
Vice-présidente en charge
de la commission territoriale
du Pays de la Mée

Le territoire d'atlantic'eau est composé de 148 communes, soit 80% de la surface de la Loire-Atlantique. Pour assurer une bonne représentativité de ce vaste territoire, atlantic'eau a adopté une gouvernance au plus proche de ses habitants.

Chaque commune est ainsi représentée avec au moins 1 élu de son conseil municipal qui siège au sein des commissions territoriales d'atlantic'eau. Ce délégué territorial a un rôle essentiel, par exemple dans la coordination entre la commune et atlantic'eau pour les travaux de renouvellement de canalisations d'eau potable. C'est aussi très souvent à cet élu que les habitants s'adressent en cas de difficulté. Et ce, même si pour toute question concernant son contrat ou un problème d'eau au robinet, c'est bien le délégataire (Saur, STGS ou Veolia selon les communes) que l'abonné doit contacter.

« Garantir un service public d'eau potable efficace et proche de ses usagers. »

La gouvernance d'atlantic'eau s'articule autour de 3 instances :

- les **commissions territoriales**, assemblées de concertation,
- le **comité syndical**, assemblée délibérative,
- le **Bureau**, organe exécutif.

La complémentarité dans le fonctionnement de ces trois instances permet la remontée et la descente

des informations, tout en prenant en compte les enjeux locaux. L'objectif ? Garantir un service public d'eau potable efficace et proche de ses usagers.

Au printemps dernier, atlantic'eau avait souhaité sonder l'ensemble de ses délégués territoriaux pour mieux comprendre leur perception de leur relation avec le syndicat d'eau potable. Les résultats révèlent une bonne satisfaction de vos élus dans l'ensemble. Mais atlantic'eau doit rester vigilant et veiller à ce que les modes de communication continuent de s'adapter aux besoins d'information de vos élus de proximité, garants de la présence locale du syndicat sur l'ensemble de son territoire.

Le 19 septembre dernier à Pont-Château, l'ensemble des délégués d'atlantic'eau ainsi que les maires et les élus du département étaient conviés à une rencontre « atlantic'eau et vous ». La qualité comme la quantité d'eau potable pour l'alimentation du territoire ont été au cœur de cette matinée. Élu sur le Pays de la Mée, territoire qui dispose de peu de ressources en eau, je suis particulièrement attentive à ces enjeux. La solidarité entre les communes, principe à l'origine de la création du syndicat en 1963, prend aujourd'hui plus que jamais tout son sens.

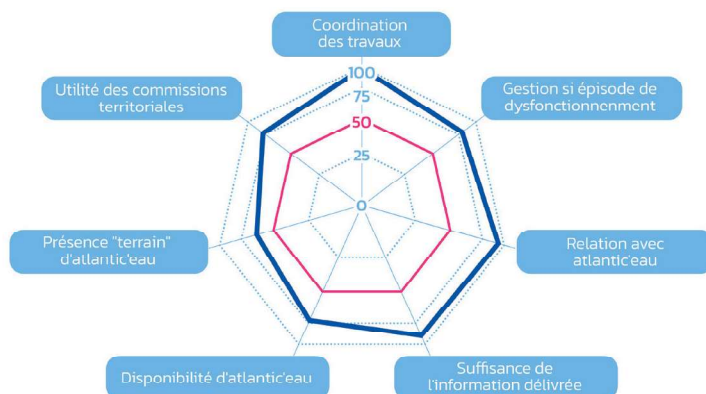
Un syndicat de taille départementale est la juste échelle pour mutualiser nos forces. Une gouvernance de proximité est la clé pour satisfaire aux exigences d'un service public d'eau potable de qualité pour tous. Grâce à cet équilibre, nous sommes en capacité de relever les défis techniques soulevés par les avancées de la recherche sur la qualité de l'eau, mais aussi le changement climatique ou encore la pression démographique.

LE CHIFFRE DE L'EAU

140 C'est le nombre de participants à la rencontre « atlantic'eau et vous », le 19 septembre 2025.

L'INFOGRAPHIE

Résultats de l'enquête menée auprès des élus délégués territoriaux du syndicat sur leur perception d'atlantic'eau et leur niveau de satisfaction.



Le délégué territorial est le maillon essentiel entre atlantic'eau et les usagers pour un service d'eau potable efficace et de proximité.

L'eau potable au cœur de la rencontre « atlantic'eau et vous », avec les élus de Loire-Atlantique

Le 19 septembre dernier, les délégués territoriaux d'atlantic'eau et les élus du département se sont réunis à Pont-Château pour une rencontre "atlantic'eau et vous".

Cette matinée a permis de sensibiliser les décideurs locaux aux enjeux de l'eau potable sur le territoire : sécurisation de l'alimentation en eau potable, qualité de l'eau ou encore prix du service d'eau.

La solidarité entre les communes rurales de Loire-Atlantique est une force pour relever les défis en matière d'eau potable. Au cœur de cette organisation, les 207 délégués d'atlantic'eau, élus au sein de chaque commune du territoire, ont un rôle primordial.

RENCONTRE AVEC DES DÉLÉGUÉS TERRITORIAUX D'ATLANTIC'EAU

1 NOËLLE MARTEAU

**commission territoriale de la Région
de Nort-sur-Erdre**

« Le réflexe naturel de l'utilisateur est d'appeler la mairie, même si le délégataire (Saur, STGS ou Veolia) est l'interlocuteur que doivent contacter les abonnés lorsqu'ils rencontrent une difficulté avec leur facture ou leur contrat d'eau potable. La bonne qualité d'échanges entre la commune, atlantic'eau et le délégataire garantit un lien de proximité avec nos usagers. »

2 PHILIPPE JOUNY

**commission territoriale de la Région
de Pont-Château – Saint-Gildas-des-Bois**

« La coordination entre la commune et atlantic'eau est essentielle pour la réalisation des travaux sur les conduites d'eau potable. Elle permet de s'adapter au plus près des contraintes locales et limiter les incidences pour les usagers. »

3 CLAUDE CAUDAL

**commission territoriale
de Val-Saint-Martin**

« La représentation territoriale est l'une des forces d'atlantic'eau. Elle permet de faire vivre les principes fondateurs du syndicat : la mutualisation des moyens et la solidarité entre les communes. »

4 THIERRY COIGNET

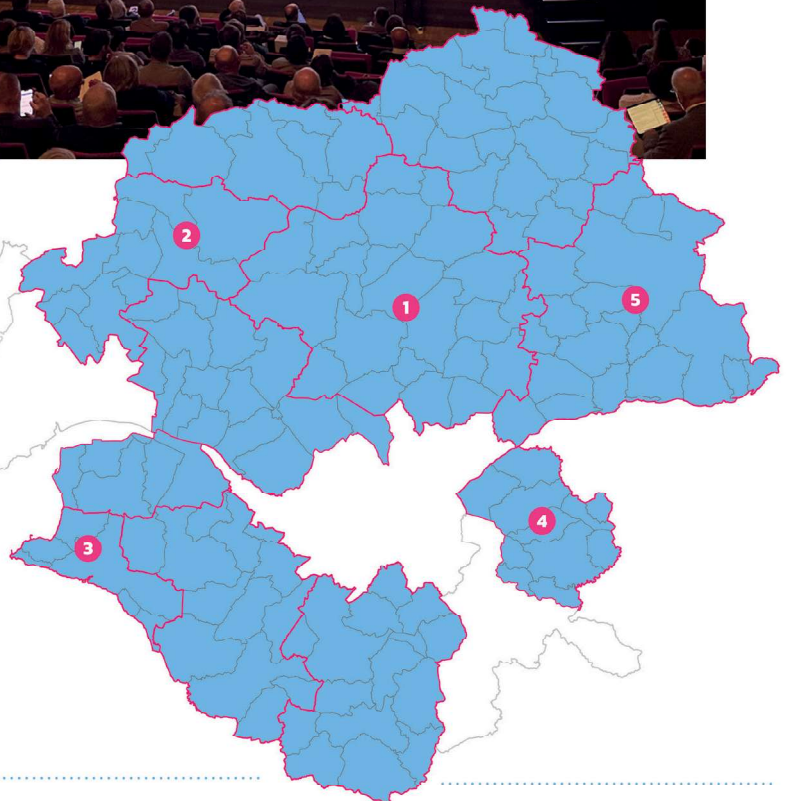
**commission territoriale
de Vignoble-Grandlieu**

« L'eau potable est complémentaire d'autres politiques de l'eau gérées par des collectivités partenaires sur les territoires : l'assainissement, mais aussi la préservation des milieux aquatiques ou encore les risques inondations. Il est primordial d'aborder la problématique de l'eau dans sa globalité. »

5 LAURENT MERCIER

**commission territoriale
de la Région d'Ancenis**

« Les commissions territoriales sont des lieux d'échanges essentiels qui permettent d'aborder de manière très concrète les sujets liés à l'eau potable dans nos communes. »



► Transport scolaire : un service adapté aux besoins des familles

Depuis 2021, par délégation de la Région des Pays de la Loire, la Communauté de Communes gère le transport scolaire. Elle accompagne les familles pour l'inscription de leurs enfants et organise les circuits des cars afin de garantir une égalité d'accès aux différents établissements d'enseignement : écoles primaires, collèges et lycées.

En 2025, **3 117 élèves** ont été inscrits aux transports scolaires dont 258 pour les écoles primaires et 2 859 pour les collèges et les lycées.

La desserte en car est assurée par **91 lignes de transports** dont 31 pour le primaire et 60 pour les collèges et lycées. Cela représente **280 circuits** le matin (8h) et le soir (16h, 17h, 18h) et avec un retour le mercredi à 12h.

Pour la rentrée de septembre, **30 nouveaux arrêts** ont été créés ou réactivés dans les villages et hameaux sur un total de **497 arrêts actifs répartis sur les 26 communes de l'intercommunalité**.

Une mutualisation des transports scolaires avec la desserte de certains équipements périscolaires est également assurée sur les communes de Jans, Marsac sur Don et Lusanger.

Un accompagnement renforcé à la rentrée

L'accueil ainsi que l'orientation des élèves sur la plateforme de regroupement des cars scolaires à Châteaubriant ont été renforcés la première semaine de septembre avec 4 agents du service mobilité de la Communauté de Communes. Des ateliers collectifs de prévention, avec les conducteurs de cars, ont également été organisés à destination des classes de 6ème, dans les trois collèges à Châteaubriant. Les règles de bonne conduite pour la sécurité de chacun, la vigilance sur les angles morts et l'évacuation d'urgence ont notamment été abordées.

Une information continue avec les familles

Durant toute l'année, les parents sont informés par message « sms », envoyé sur leur téléphone portable, de tout aléa concernant l'organisation des transports. Par ailleurs, en cas d'incivilités de la part des enfants, des rencontres avec leurs parents sont mises en place par la Communauté de Communes afin de favoriser le dialogue et de contribuer au respect des consignes de sécurité dans les transports scolaires.

Contact :

Service Transport Scolaire au 02 40 07 20 55, du lundi au vendredi, de 8h à 12h30 et de 14h à 17h.



Chères habitantes et chers habitants de la 6^{ème} circonscription,

Rien n'est simple à l'Assemblée : stratégies partisans, tensions, instabilité... Je continue d'y travailler, avec calme et conviction, au service de toutes et tous. Rien n'est simple, comme dans notre société où l'expression radicale prend trop souvent le pas sur la réflexion et l'échange. En toute humilité, ma boussole reste l'espoir de préserver notre modèle social et d'œuvrer pour un avenir soutenable et désirable. En protégeant nos biens communs et notre cadre de vie.

J'entends la colère vis-à-vis des politiques, parfois la tentation du renoncement ou l'envie de tout balayer. L'espoir ne réside pas dans la table rase, mais dans la reconstruction. Il s'incarne par l'égalité devant l'impôt, par le renforcement de nos services publics, par la solidarité entre nos territoires. Ce sont ces valeurs qui font notre fierté : un pays où l'on ne vous demande pas votre carte bancaire pour savoir si on vous soignera ou non, un pays où l'école joue pleinement son rôle d'émancipation, où la justice, les forces de sécurité intérieure, l'assurance retraite ou maladie... sont là nous protéger des risques et aléas de la vie.

Et je poursuis mon engagement sans relâche dans notre circonscription. Cette nouvelle année sera celle des élections municipales, un moment clé pour notre démocratie locale. Et pour cette politique du quotidien qui me tient toujours tant à cœur.

Alors en 2026, plus que jamais : résistons et espérons. Résistons à la résignation. Espérons retrouver des temps plus sereins. Et continuons, ensemble, à faire vivre nos valeurs de respect, de confiance et de solidarité.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle année, en bonne santé, riche de projets partagés et de moments de bonheur. Vous pourrez compter sur moi pour me tenir et agir à vos côtés.

Jean-Claude Raux
jeanclauderaux.fr



La déchèterie

Modernisation du réseau des déchèteries de la communauté de communes en 2026

La nouvelle déchèterie à Châteaubriant ouvre le lundi 5 janvier 2026.

Elle est située sur la zone d'activités économiques du Val Fleury au nord de Châteaubriant accessible depuis la RD 178. Le samedi 3 janvier au soir, l'ancienne déchèterie rue Lafayette et la déchetterie à Rougé fermeront.

Une carte gratuite d'accès est à demander à partir du lundi 8 décembre 2025.

La nouvelle déchèterie à Châteaubriant est équipée de barrières ouvrables avec une carte gratuite (une par foyer). L'accès avec la carte est illimité. L'accès sans carte est accepté jusqu'au 31 mars 2026.

Pour recevoir cette carte, un formulaire est à compléter, accompagné d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Ce formulaire peut être retiré et redéposé complété à l'entrée de la nouvelle déchetterie, au siège de la communauté de communes, à la maison de la mobilité à la gare à Châteaubriant et dans chacune des mairies. Il est également proposé en ligne sur le site internet de la communauté de communes.

La carte gratuite d'accès vous sera adressée par voie postale. En cas de perte de cette carte, son renouvellement sera possible au tarif de 12 €.

L'heure de fermeture des déchetteries l'après-midi est harmonisée à 18h.

A compter du 5 janvier 2026, l'heure de fermeture est fixée à 18h, les jours où les déchèteries sont habituellement ouvertes. La journée du samedi est ouverte en continu de 9h à 18h à Châteaubriant. Les autres jours d'ouverture sont inchangés.

Nouvelle déchèterie à Châteaubriant : lundi au vendredi de 14h à 18h, samedi de 9h à 18h en continu.

Formulaire de demande de carte d'accès à la déchetterie de Châteaubriant

Encart réservé (ne pas remplir)
Numéro de carte d'accès :

**FORMULAIRE DE DEMANDE
CARTE D'ACCÈS A LA DECHETTERIE A CHATEAUBRIANT**

Une seule carte d'accès est distribuée gratuitement par foyer. En cas de perte, une nouvelle carte sera attribuée avec participation financière.

Nom :
Prénom :
Adresse postale :
(Si vous habitez en logement collectif, merci de renseigner votre numéro d'appartement ou d'indiquer tout autre précision, étage, ...)
Propriétaire ☐ Locataire ☐
Résidence principale ☐ Résidence secondaire ☐
Numéro téléphone : (obligatoire)
Adresse électronique : (facultatif)

☐ Je joins un justificatif de domicile de moins de 3 mois à ma demande.
☐ J'autorise la communauté de communes à utiliser mon numéro de téléphone et/ou mon adresse électronique pour me communiquer des informations.

Transmission du formulaire :

- Soit envoi des formulaire et justificatif par courrier postal à l'adresse suivante :
Communauté de Communes Châteaubriant-Derval
Demande carte déchetterie
5 rue Gabriel Delatour - BP 203
44110 CHATEAUBRIANT
- Soit remise à l'agent à l'entrée de la déchetterie ou au siège de la communauté de communes ou aux guichets de la maison de la mobilité (gare) ou de votre mairie.
- Un formulaire en ligne est également proposé sur le site internet de la communauté de communes : www.cc-chateaubriant-derval.fr

Réception de la carte d'accès par courrier postal

Renseignements complémentaires au 0 800 00 16 32

Déchèterie au Petit-Auverné : lundi, vendredi et samedi de 14h à 18h, mercredi de 9h à 12h.

Déchèterie à Lusanger : lundi, vendredi et samedi de 14h à 18h, mercredi de 9h à 12h.

Renseignements complémentaires :

Téléphone : 0 800 00 16 32

Courriel :

environnement.chateaubriant@cc-chateaubriant-derval.fr

La collecte de sang

Je vous transmets ci-après le calendrier 2026 des collectes de sang pour diffusion auprès de vos administrés majeurs par tout moyen à votre disposition (agenda, bulletin municipal, magazine, réseaux sociaux, etc...) :

- lundi 9 février 2026
- lundi 13 avril 2026
- lundi 8 juin 2026
- lundi 10 août 2026
- lundi 5 octobre 2026

- lundi 7 décembre 2026.

Les collectes auront lieu à la Halle de Béré aux horaires suivants :

- le matin : de 9 h 30 à 13 h 15
- l'après-midi : de 15 h 30 à 19 h 00

Nous vous remercions de votre collaboration pour la promotion du don du sang.

Cordialement

La secrétaire : Claudine HUNEAU - 06.47.72.49.59

⚠ À LIRE IMPÉRATIVEMENT AVANT VOTRE RDV

DEMANDES DE CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

LES DOCUMENTS À FOURNIR

CNI

○ Faire la pré-demande sur [ANTS.GOUV.FR](https://ants.gouv.fr) et l'imprimer

- **Photos aux normes datant de moins de 6 mois**
 - tête nue et droite (pas de chapeau, de casquette...)
 - regard fixe face à l'objectif
 - expression neutre, bouche fermée
 - visage, sourcils, oreilles et cou dégagés
 - pas de lunettes, pas de chouchous
- ⚠ Ne pas découper la planche de photos
- **Ancienne CNI plastifiée**
 - si CNI périmée depuis plus de 5 ans
- **Passeport en cours de validité**
 - si pas de passeport
- **Acte de naissance de moins de 3 mois**, à demander à la mairie du lieu de naissance
- **Justificatif de domicile de moins d'1 an à votre nom**
 - avis d'imposition sur le revenu
 - facture EDF, eau, assurance maison
- si majeur habitant chez un parent/hébergeant : **Justificatif de domicile au nom du parent/hébergeant**
- **Attestation d'hébergement**
- **CNI valide du parent/hébergeant**
- En cas de demande pour un mineur : **CNI valide du parent déposant la demande**
- si garde alternée : **2 justificatifs de domicile preuve de résidence alternée**
- En cas de carte perdue / volée : **déclaration de perte/vol**
- **timbre fiscal de 25€**

PASSEPORT

- **Photos aux normes datant de moins de 6 mois**
 - tête nue et droite (pas de chapeau, de casquette...)
 - regard fixe face à l'objectif
 - expression neutre, bouche fermée
 - visage, sourcils, oreilles et cou dégagés
 - pas de lunettes, pas de chouchous
- ⚠ Ne pas découper la planche de photos
- **Ancien passeport**
 - si passeport périmé depuis plus de 5 ans
- **Carte d'identité en cours de validité**
 - si pas de carte d'identité
- **Acte de naissance de moins de 3 mois**, à demander à la mairie du lieu de naissance
- **Justificatif de domicile de moins d'1 an à votre nom**
 - avis d'imposition sur le revenu
 - facture EDF, eau, assurance maison
- si majeur habitant chez un parent/hébergeant : **Justificatif de domicile au nom du parent/hébergeant**
- **Attestation d'hébergement**
- **CNI valide du parent/hébergeant**
- En cas de demande pour un mineur : **CNI valide du parent déposant la demande**
- En cas de passeport perdu / volé : **déclaration de perte/vol**
- **Timbre fiscal** à acheter avant le rdv dans un tabac ou sur internet
 - 17€ (mineur de moins de 15 ans)
 - 42€ (mineur entre 15 et 18 ans)
 - 86€ (personne majeure)

► Carte d'identité ou passeport

La carte nationale d'identité et le passeport biométrique permettent à son titulaire de justifier de son identité, de sa nationalité et est un document de circulation permettant de voyager à l'étranger. Comment faire sa demande de titre d'identité ?

1. Faites votre pré-demande en ligne sur France Titres (ANTS)

Pour cela, il vous suffit de vous rendre sur le site : ants.gouv.fr

Une fois connecté à votre espace personnel sur le site de l'ANTS, vous pourrez sélectionner la démarche que vous souhaitez effectuer. Il vous faudra ensuite suivre les étapes pour compléter votre pré-demande de titre d'identité.

2. Prenez rendez-vous en ligne

Vous pouvez prendre rendez-vous à la mairie par internet : de Derval ou Chateaubriant

3. Préparez vos justificatifs

Il est impératif d'avoir l'ensemble des pièces justificatives le jour du rendez-vous. Dans le cas contraire, il sera impossible de procéder à la création du dossier.

► Déjections canines

Déjections canines : un petit geste pour une commune propre !

Nos compagnons à quatre pattes sont de plus en plus nombreux dans la commune, pour notre plus grand plaisir. Mais hélas, leurs déjections se multiplient aussi sur les trottoirs, les chemins, les espaces verts ou encore près de la salle communale. Pour garder un village agréable et accueillant pour tous, **nous faisons appel au civisme des propriétaires d'animaux.**

Ramasser, c'est respecter !

Ramasser les déjections de son chien n'est pas qu'une question d'amende : c'est avant tout **un geste de respect envers les autres habitants et une question d'hygiène publique.**

Un simple petit sac (que chacun peut se procurer facilement en commerce) suffit pour faire la différence.

Pensez à toujours en avoir un sur vous lors des promenades !

Les déjections canines laissées sur la voie publique sont considérées comme des déchets.

Selon l'article **R632-1 du Code pénal**, **abandonner les déjections de son animal sur la voie publique** expose à une **amende pouvant aller jusqu'à 35 €**, voire plus selon les communes.

Les enfants, les promeneurs, les cyclistes et les agents communaux vous remercient !

En ramassant, vous contribuez à une **commune propre, agréable et respectueuse pour tous.**

Un petit geste pour vous, un grand service pour la collectivité !

Cité propre, si t'es propre



Infos pratiques

► ACPM



Vous recherchez un complément d'heures?
L'association ACPM vous propose diverses missions (*ménage / nettoyage, entretien de jardin / espaces verts...*) auprès des particuliers, des professionnels et des collectivités de la Communauté de Communes.

Profil recherché (H/F):

- Être autonome
- Être disponible et réactif/ve
- Avoir le permis B



Venez déposer votre CV :

3, rue Charles Lindbergh
Châteaubriant

Pour plus de renseignements:

02.40.28.09.70

► État civil 2025



NAISSANCES

- | | |
|------------------|------------------|
| - 1 mars : | Lucas GRIMAUULT |
| - 22 mars : | Augustin GERARD |
| - 28 mars : | Albane CHAILLEUX |
| - 18 juillet : | Gustin ROGER |
| - 21 juillet : | Rose COUTEAU |
| - 04 septembre : | Romayssae TOUIL |

MARIAGES

1 mariage

DECES

- | | |
|----------------------|------------------|
| - 27 décembre 2024 : | Brigitte BOUJU |
| - 05 mai 2025 : | Robert HAVARD |
| - 07 novembre 2025 : | Sylvie BERTON |
| - 08 novembre 2025 : | Bernard LAMARTHE |





Infos pratiques

SECRETARIAT DE MAIRIE

Tél : 02.40.81.16.23

mairie@noyalsurbrutz.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, jeudi, vendredi

8h00-12h00 / 13h30-17h00

Maire : Édith MARGUIN

Tél : 06.81.19.22.39

ECOLE PUBLIQUE CHARLES PERRAULT

Directrice : Roxane ZERROUKI

5 rue des troènes

Tél : 02.40.81.05.09

ce.0440733h@ac-nantes.fr

AMICALE DES PARENTS D'ELEVES

Présidente : Estelle MAHE

amicaledenoyal@gmail.com

CANTINE SCOLAIRE

Responsable : Nathalie MEAUDE

Tél : 02.40.28.34.09

COMITE DES FÊTES

Président : Kevin LOREE

Tél : 06.83.54.52.05

PAROISSE

Référente pour la commune

Hélène BARAT

Tél : 06.83.08.50.25

UNC MEMOIRE

Président : Claude Margat

Tél : 06.88.19.90.39

ORDURES MENAGERES

Pour rappel, la collecte est réalisée le mardi des semaines paires. Le jour peut être modifié exceptionnellement en fonction d'un férié dans une semaine (voir calendrier de la COM COM).

Merci de sortir vos poubelles la veille.

NOUVELLE DECHETERIE DE CHATEAUBRIANT

Ouverture du lundi au vendredi de 14h à 18h et le samedi de 9h à 18h en continu.